



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montant

Question écrite n° 59414

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget, sur la lutte contre la fraude fiscale. L'annonce des 10 milliards d'euros encaissés en 2013 dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale est une bonne nouvelle, en espérant que cela contribue à diminuer la pression fiscale. Même s'il est compréhensible que les répartitions de cette diminution aillent de manière plus conséquente à ceux qui gagnent moins, il peut paraître délicat d'alléger les impôts uniquement pour une seule catégorie de citoyens. Au-delà de l'annonce de cette mesure faite en pleine campagne des élections européennes, celle-ci peut laisser un goût amer à ceux qui travaillent le plus, se sentant surexploités par le matraquage fiscal. Il lui demande s'il n'est pas plutôt préférable de ménager, voire d'encourager, ceux qui travaillent et participent à la relance économique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59414

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5724

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)